Programme Communal

de Développement Rural

de Vielsalm

PARTIE III :

Les objectifs de développement

Réalisée par la
Fondation Rurale de Wallonie

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES **3**

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE **5**

1 LA SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE, DES FORCES ET FAIBLESSES MISES EN EVIDENCE ET LES DESIDERATA DE LA POPULATION **6**

1.1 TERRITOIRE 6
1.2 POPULATION 9
1.3 ACTIVITES 11
1.4 CONCLUSION : LECTURE SPATIALE / LECTURE SOCIOLOGIQUE 14

2 LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT PROPREMENT DITS, LEUR JUSTIFICATION, LEUR LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS **16**

2.1 SCHEMA RECAPITULATIF DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT 16
2.2 DEFINITION ET JUSTIFICATION DES DEFIS ET OBJECTIFS 17

3 CONCLUSION **26**

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Afin d'élaborer une stratégie de développement cohérente et réaliste qui corresponde aux besoins réels des habitants, les agents de développement ont associé la population à toutes les étapes de l'Opération de Développement rural et plus particulièrement les soixante membres de la Commission locale de Développement rural (CLDR)[1].

Ce travail de prospective pour la commune est basé tout d'abord sur la construction d'un diagnostic communal commun ou, autrement dit, d'un diagnostic partagé.

Connaître le présent de la commune… c'est poser un diagnostic des ressources de la commune, de ses atouts, de ses faiblesses et des évolutions actuelles et prochaines. Cette première étape, jugée essentielle, a permis aux habitants de Vielsalm de développer une connaissance approfondie des réalités socio-économiques de leur commune et d'apporter aux agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie leur expérience et leur vécu, leurs besoins et leurs attentes particulières. C'est ainsi qu'a pu être constitué un diagnostic du territoire complet, partagé et constructif, entendu comme l'analyse de la situation existante des forces et des faiblesses de la commune et des desiderata de la population.

Connaître le présent de la commune… c'est essentiel pour construire l'avenir. Une fois le diagnostic commun défini, les membres de la CLDR ont été invités à réfléchir à l'avenir de leur commune.

Construire l'avenir… c'est définir, sur base du diagnostic posé conjointement par l'auteur de programme et les habitants de la commune, l'horizon que la commune devrait atteindre dans dix ans et déterminer des objectifs de développement pour améliorer de manière globale le cadre et les conditions de vie dans la commune.

[1] Cfr. Partie 2 du PCDR

1 LA SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE, DES FORCES ET FAIBLESSES MISES EN EVIDENCE ET LES DESIDERATA DE LA POPULATION

Préambule

Les paragraphes suivants reprennent les caractéristiques principales de la commune de Vielsalm, groupées en trois grandes thématiques : le territoire, la population et les activités. Ce diagnostic communal de Vielsalm a été construit sur base de l'analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune, des rencontres avec les personnes-ressources, du regard extérieur de l'auteur de programme et du travail de la Commission Locale de Développement Local (CLDR 2, le 18 avril 2007[2]).

1.1 TERRITOIRE

Situé dans l'Est de la Belgique, en Ardenne forestière, le territoire de la commune de Vielsalm est contigu à la province de Liège et à la Communauté germanophone. Eloignée d'Arlon, la commune est la porte d'entrée nord de la province de Luxembourg. Par ailleurs, elle ne se trouve qu'à une quinzaine de kilomètres du Grand-Duché du Luxembourg. Il apparaît que cette position stratégique est peu valorisée ; en effet, le site de la Baraque de Fraiture est aujourd'hui peu aménagé. Néanmoins, un projet, porté par plusieurs acteurs extérieurs à la Commune (Idélux, SOFICO, MET…) est en cours d'élaboration.

La commune de Vielsalm, composée de 23 localités, dont les principales se situent sur l'axe de la vallée, est le résultat de la fusion, en 1977, de quatre communes et de trois parties de communes ; de nos jours encore, cette fusion n'est pas vécue comme totalement réussie.

1.1.1 Ressources naturelles

Le milieu physique, ainsi que les ressources naturelles qui en découlent et les paysages variés constituent un véritable atout de la commune de Vielsalm, essentiel au bien-être des habitants ainsi qu'au développement du territoire, tant au niveau de l'économie que du tourisme. Les habitants s'inquiètent néanmoins des pollutions d'origines et de natures diverses (immondices le long de routes, anciennes décharges, pollution de l'air, de l'eau, charroi, urbanisation…) qui mettent en péril leur cadre de vie naturel.

1.1.1.1 La géologie

Le schiste, et plus spécifiquement le coticule, est une ressource naturelle unique qui a fait la réputation de Vielsalm et de sa région et à laquelle la population est sentimentalement attachée. Son exploitation a pratiquement cessé et sa valorisation sur le plan touristique est déficiente, malgré la présence du musée du Coticule et la création d'un Archéoscope.

[2] Cfr Partie II du PCDR

1.1.1.2 La forêt

Occupant près de 60% du territoire, soit 7.110 hectares dont 1.219 hectares appartenant à la Commune, la forêt est une ressource importante ; néanmoins, les recettes y liées sont fluctuantes. Par ailleurs, de nouvelles orientations se dessinent : une plus grande prise en compte de la biodiversité, une adaptation des essences aux sols et à l'évolution climatique, la création de sentiers de promenade balisés…

1.1.1.3 Les milieux naturels

A côté de vastes zones naturelles (landes tourbeuses) localisées sur le Plateau des Tailles et gérées pour une large part par la DNF (Direction Nature et Forêt de la Région wallonne), Vielsalm compte plusieurs sites naturels intéressants, spécifiques, liés à l'extraction du schiste ardoisier et du coticule ; leur accès est parfois dangereux et ils ne sont guère valorisés. Outre ces deux types de biotopes, les zones Natura 2000 concernent principalement les fonds humides, souvent situés en zone agricole. A cet égard, les deux associations de conservation de la nature (La Trientale et Natagora) sont certes actives mais ne concernent qu'un nombre très limité d'habitants. Néanmoins, la population est consciente qu'elle possède là un potentiel considérable, qu'il convient de conserver.

1.1.1.4 Les espaces agricoles

Principalement constituées d'herbages, les terres agricoles n'occupent que 26% de la superficie communale. Cette surface est en diminution constante du fait d'une part du déclin de l'agriculture (déprise des terres les moins aptes, souvent enrésinées) et d'autre part de l'urbanisation en périphérie des villages.

1.1.1.5 L'eau

La commune est traversée par de nombreux cours d'eau, dont principalement le Glain, qui forme à Vielsalm un plan d'eau de 14 hectares. Peu visible, cet espace est considéré par les habitants comme un potentiel touristique majeur, peu valorisé.

1.1.2 Patrimoine bâti et monumental

La commune de Vielsalm compte un important patrimoine bâti et monumental. Les nombreuses fermes des XVIIIe et XIXe siècles sont en majorité bien restaurées ; il reste néanmoins quelques chancres, qui mériteraient d'être restaurés dans le respect des caractéristiques historiques. De plus, les villages possèdent un petit patrimoine intéressant (fontaines, chapelles, croix…), conservé à des degrés divers. Le territoire est également sillonné de murs en pierres sèches, caractéristiques des villages ardennais, inégalement entretenus.

1.1.3 Environnement

1.1.3.1 La gestion de l'eau

La remise du réseau de distribution d'eau à la SWDE a été vécue par une partie de la population comme la perte d'une « richesse ». De plus, la problématique de l'épuration des eaux usées suscite beaucoup d'interrogations et le traitement différencié (système collectif / système individuel) est parfois perçu comme inéquitable. A côté de ce problème d'épuration individuelle, les habitants s'interrogent sur les problèmes récurrents de pollution émanant du zoning de Burtonville. Par ailleurs, l'existence du contrat rivière Amblève (signé fin 2005) est totalement méconnue.

1.1.3.2 La gestion des déchets

S'inscrivant dans la politique définie par la Région wallonne et mise en œuvre par Idélux, Vielsalm et ses habitants ont réalisé de grands progrès en matière de tri et de réduction du volume des déchets. Le parc à conteneurs de Ville-du-Bois atteint fréquemment la saturation en termes de fréquentation et présente le handicap d'être éloigné des villages du Plateau des Tailles.

1.1.3.3 Energie

L'augmentation brutale du coût des combustibles fossiles a mis ce sujet à l'ordre du jour. Alors que divers projets de production d'énergie verte (éoliennes, biométhanisation) ont été étudiés sur le territoire, aucun n'a pu aboutir à ce jour. Restent enfin les mesures en matière d'économie d'énergie, aussi bien dans les bâtiments publics que privés, pour lesquelles une prime communale de 250 euros existe pour l'installation de chauffe-eau solaire.

1.1.4 Aménagement du territoire

Il s'agit principalement de la problématique du développement linéaire (le long des voiries) de l'habitat (cf. le Plan de Secteur) et des impacts négatifs y liés : la population souligne les dégradations du paysage, la déstructuration des villages qui entraine un accroissement de l'insécurité routière et l'altération du lien social, etc. Cette évolution spatiale donne l'impression aux habitants d'un territoire « débridé ».

Par ailleurs, alors que Vielsalm-centre apparaît comme un véritable patchwork au Plan de Secteur, la fonction de l'habitat veut y être renforcée. En effet, une partie de la ZACC entre Vielsalm et Neuville ayant déjà été mise en œuvre en concertation avec la CCAT, une réflexion est menée au sein du Collège pour activer les autres ZACC autour de Vielsalm. De plus, un projet de développement et de densification de l'habitat au centre de Vielsalm est en cours d'élaboration, soutenu par un partenariat public (Idélux) / privé : il s'agit de créer sept habitations, quarante appartements et des vitrines commerciales, ainsi qu'une place publique sur deux espaces libres, au cœur d'une rue commerciale, avec vue sur le plan d'eau. Reste à savoir si ce projet d'envergure répondra aux besoins en logements exprimés par la population.

Quant aux petits villages du plateau, ils sont soumis à d'anciens Plans Particuliers d'Aménagement, qu'il conviendrait d'actualiser.

Complémentairement, un projet d'extension de près de 50 hectares de la zone d'activités économiques de Burtonville est prévu ; vu les problèmes vécus depuis la création de la zone actuelle, les habitants ont formulé diverses craintes quant à la réalisation de ce projet.

1.1.5 Urbanisme

Au niveau urbanistique, il y a d'une part le constat, le regret, fréquemment formulés, d'un habitat neuf peu homogène et mal intégré à l'habitat traditionnel, ce qui donne l'impression d'un manque d'harmonie et de style susceptible d'entraîner une perte de l'identité ardennaise. D'autre part, plus minoritaires, des reproches sont adressés à la Commune en matière de délivrance de permis d'urbanisme (trop sévère, tatillon, pas en phase avec la réalité, etc.).

Ces deux critiques relèvent peut-être du fait que la Commune ne possède aucun outil règlementaire récent et spécifique relatif à l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

1.1.6 Mobilité / Communication

Desservie par une ligne de chemin de fer et par plusieurs lignes TEC, Vielsalm peut paraître privilégiée en matière de transports publics. La réalité est nettement moins positive. En effet, la desserte SNCB est en recul constant : le transport de marchandises a pratiquement cessé et la fréquentation en termes de passagers ne justifie pas le maintien de personnel à la gare. Quant aux bus, ils sont pour l'essentiel liés aux horaires scolaires.

Dès lors, sur ce territoire très étendu et au relief accidenté (sans parler du climat), les personnes non motorisées (jeunes, troisième âge, faibles revenus) sont fortement handicapées dans leur vie sociale, économique et culturelle.

De plus, la position de la commune entre l'E42 et l'E25 ainsi que le développement industriel du zoning de Burtonville provoquent des problèmes de trafic accompagnés de nuisances sonores créant un sentiment d'insécurité dans l'entité de Vielsalm et dans les villages environnants (en raison entre autres de l'important charroi de camions transporteurs de bois et dérivés). Les habitants demandent une amélioration de la situation existante par des infrastructures de sécurité routière et la création de liaisons lentes inter-villages pour améliorer la convivialité.

1.2 POPULATION

Vielsalm est composée d'une population socio-économiquement et socio-culturellement diversifiée et donc assez hétérogène.

En effet, la population actuelle est plutôt disparate. Vielsalm-centre abrite un mélange de commerçants, de fonctionnaires, d'enseignants, de militaires (bien qu'une partie d'entre eux ait quitté Vielsalm suite au démantèlement de la caserne en 1993) et d'une petite bourgeoisie. A Cahay, a été construite une cité de logements sociaux.

Dans les villages vit encore une population descendant directement des agriculteurs. Les personnes réellement originaires des villes sont minoritaires. Les habitants exercent des professions variées. La campagne offre de nouvelles possibilités aux jeunes : un travail, ou de plus grandes facilités de déplacement. Par contre, certains villages et hameaux moins accessibles déclinent : l'école, les commerces et l'église ont fermé leurs portes. Il reste les personnes âgées, deux ou trois ménages urbains en quête d'une campagne qu'ils ne connaissent guère et les résidents secondaires.

1.2.1 Logement

Confrontée à une hausse des prix des maisons ainsi que des loyers et, dans une moindre mesure, des prix des terrains à bâtir, la population a fréquemment formulé des inquiétudes en la matière. Jeunes ménages à revenus modérés, personnes âgées et/ou à mobilité limitée éprouvent beaucoup de difficultés à trouver un logement locatif, de type appartement, à leur convenance. Les habitants soulignent dès lors un problème de migration des jeunes « du cru », qui éprouvent des difficultés d'accession à la propriété.

Par ailleurs, le patrimoine bâti échappe à la population locale, par le développement des gîtes ruraux et par l'essor des résidences secondaires, achetées par des personnes extérieures plus aisées, provoquant ainsi une hausse de l'immobilier. Dès lors, dans certains villages, le sentiment d'envahissement par les « étrangers » s'amplifie.

De surcroît, la « revitalisation » de la cité sociale de Cahay, en périphérie de Vielsalm-centre et l'amélioration de son image sont également souhaitées. Se pose aussi la question de l'habitat permanent dans le camping de Vielsalm (plus ou moins dix ménages).

1.2.2 Vie dans les villages

Globalement, la population a une appréciation positive de la vie dans les villages : association(s) et salles/locaux de rencontre, partout présents, y sont pour beaucoup. Les activités culturelles, sportives et folkloriques rythment la vie villageoise. Moins généralisés, écoles, voire commerces, y apportent un plus appréciable. Les villages à taille « humaine » favorisent une certaine diversité et un dynamisme pour la population dans la commune.

Une extension ou une amélioration des infrastructures existantes et/ou la création d'espaces publics de petite envergure et de coins de jeux pour les enfants est demandée à certains endroits. Le principal souhait est de pouvoir circuler à pied en sécurité, sur des trottoirs le long des voiries ou sur des cheminements alternatifs, entre villages, via une remise en état d'anciens chemins ou d'anciennes voies de chemin de fer.

Les jeunes apprécient leur village, la convivialité qui y règne. Ils regrettent néanmoins le manque d'espaces publics qui leur sont réservés. Ils souhaitent généralement pouvoir disposer d'une maison de jeunes ou d'un endroit pour se rencontrer.

Enfin, si les liens entre les villages proches sont assez étroits, entre localités plus éloignées, la méconnaissance réciproque est grande ; quant aux relations avec Vielsalm-centre, elles sont assez faibles.

1.2.3 Services sociaux et culturels

En matière de réinsertion socioprofessionnelle, d'intégration sociale et d'activités pour jeunes ou socioculturelles, divers services concernant souvent des publics spécifiques, parfois marginalisés et « difficiles », ont été créés ces dernières années par des instances comme le CPAS, la Croix Rouge, l'ALE, le CEC (Centre d'Expression et de Créativité), l'AMO (Aide en Milieu Ouvert)… Répondant de manière pertinente aux besoins qui se posent, ces initiatives visant à sortir les usagers de ces services de leurs « ghettos » au sens propre et au sens figuré sont assurément positives mais sont souvent méconnues et parfois mal perçues du « grand public ».

1.2.4 Emploi et indicateurs sociaux

Les salariés à Vielsalm représentent les trois quarts des emplois de la commune : 53% dans le secteur public, 47% dans le secteur privé. L'emploi salarié se concentre surtout dans le secteur tertiaire, et plus précisément dans les administrations publiques, dans l'enseignement et dans le secteur de la santé, du social et de la culture.

Vielsalm comptabilise par ailleurs près de 700 indépendants toutes catégories confondues ; cela représente environ un quart de l'emploi total, ce qui est inférieur à la moyenne de la province de Luxembourg. Les secteurs les mieux représentés sont d'abord les commerçants, puis le secteur primaire et ensuite l'industrie et l'artisanat.

Par ailleurs, un nombre de plus en plus important de Salmiens travaillent au Grand-Duché de Luxembourg, soit plus de 7% de la population active, entraînant une demande en mobilité. Les

habitants regrettent cette fuite des travailleurs mais en même temps, ils déplorent le manque d'emplois dans la commune, principalement pour les jeunes. Ils craignent dès lors que leurs villages deviennent des cités dortoirs, lieux de repos après une journée de travail à l'extérieur de la commune.

De plus, Vielsalm possède le taux de chômage le plus élevé de la microrégion, avec 11,70%. Lorsque que l'on s'attarde sur le chômage des jeunes (15-24 ans), on constate qu'il est de 27,20% à Vielsalm ; pour cette tranche d'âge, Vielsalm possède également le « record » en la matière sans qu'on puisse réellement l'expliquer.

1.3 ACTIVITES

Ces vingt dernières années, le redéploiement économique s'est principalement fait au travers de deux axes (filière bois et tourisme) via de grosses infrastructures lourdes attirées sur ce territoire et implantées parfois sans respect de la législation en vigueur. Pour le premier axe, les opinions divergent quant au résultat (rapport environnement / emploi) ; pour le second, les retombées sur le commerce et l'Horeca local ne sont pas optimales. Pour certains, Vielsalm doit choisir entre ces deux filières de développement.

1.3.1 Agriculture

L'agriculture semble évoluer à deux vitesses, avec de grosses exploitations de plus en plus spécialisées (lait ou viande) dans les endroits les plus aptes (en général sur les plateaux) et un fort déclin dans les vallées (terrains humides ou trop pentus, soit abandonnés, soit enrésinés). Il en résulte d'une part une agriculture de moins en moins proche des non agriculteurs (et donc parfois moins acceptée) et d'autre part, une altération paysagère de plus en plus manifeste.

Par ailleurs, des inquiétudes (baisse du prix du lait) et interrogations (liées à Natura 2000) sont fréquemment formulées ; la méconnaissance des mesures agro-environnementales interpelle également.

1.3.2 La filière bois

Depuis une vingtaine d'années, Vielsalm a développé une filière bois sur la zone industrielle de Burtonville. Initialement prévue pour des entreprises locales, cette zone de cinquante hectares accueille sept entreprises, dont deux importantes : Spanolux, usine dédiée à la fabrication de panneaux de fibre de densité moyenne et à la confection de parquet et IBV, la plus importante scierie de Wallonie, en plein essor.

L'ensemble de ces activités génère de l'emploi (plus de 400 travailleurs) mais également de nombreuses nuisances sonores et olfactives, jugées polluantes par une part de la population riveraine, une altération des paysages ainsi qu'un trafic significatif de poids lourds, qui altère la vie de plusieurs villages. Un groupe de travail, réunissant un représentant de chaque village voisin, de chaque entreprise et la Commune, existe mais pourrait être optimalisé.

Cet espace est aujourd'hui complet, de sorte que l'intercommunale de développement propose son extension sur une surface de cinquante hectares. Ce projet suscite l'inquiétude de ceux qui, rendus méfiants quant à la manière selon laquelle les choses ont été menées par le passé, sont opposés à la situation existante. L'extension du zoning est abordée par les habitants mais souvent de manière ambivalente, avec des formulations mettant en exergue la gestion de son intégration

(au sein de l'environnement physique et humain), avec des questions sur la compatibilité avec le développement touristique.

1.3.3 PME

A côté du zoning de Burtonville, qui compte également quelques PME dans le secteur du bois, le Plan de Secteur renseigne une ZAE (zone d'activités économiques) à Hébronval, le long de la RN 89. Cette zone de cinq hectares accueille actuellement deux entreprises. Néanmoins, Idélux n'envisage pas de l'étendre davantage, argumentant par le coût des investissements à y réaliser. Une solution pour accueillir de nouvelles PME a pu être trouvée dans le cadre de la reconversion de la caserne Ratz à Rencheux. Cette zone artisanale, gérée par la Commune et par Idélux, est aujourd'hui complète malgré son accès peu aisé. Un Plan Particulier d'Aménagement est à nouveau en cours d'étude, chez Idélux, pour densifier le « complexe » de la caserne. Pour les habitants et la Commune, il est essentiel de trouver des solutions pour permettre l'implantation de nouvelles PME sur le territoire et de soutenir les besoins et le développement des activités endogènes.

1.3.4 Commerces

Comme partout en milieu rural, le petit commerce de proximité tend à disparaître dans les villages et est remplacé en partie par des commerçants ambulants. A Vielsalm-centre, le constat est mitigé : le déclin (qui s'est traduit par la fermeture de quelques établissements) semble être cependant enrayé, grâce notamment à la requalification des voiries régionales qui ont rendu Vielsalm plus attractif, plus convivial. Néanmoins, la concurrence du Grand-Duché de Luxembourg, et plus particulièrement du centre commercial frontalier de Schmiede (15 km de Vielsalm centre), constitue une forte concurrence.

1.3.5 Services publics, santé et enseignement

Chef-lieu de Canton occupant une position géographique décentrée, Vielsalm héberge diverses administrations et services publics à caractère supra-communal (IFAC, DNF, Justice de Paix, Finances, SNCB…) qui contribuent à son rayonnement. Néanmoins, « restructuration oblige », le maintien de ceux-ci n'est pas assuré (cf. le départ de Belgacom). Le rôle de petit pôle régional résulte également de la présence d'établissements d'enseignement secondaire et de formation professionnelle.

Par ailleurs, en matière d'insertion de la personne handicapée, l'asbl Hautes Ardennes, fondée en 1962, est devenue aujourd'hui un des principaux employeurs de l'Arrondissement de Bastogne. En effet, cet atelier protégé occupe plus de 250 personnes, personnes handicapées et travailleurs accompagnants. Alors que l'asbl souhaite regrouper ses activités sur le site de la caserne et ainsi quitter le site de Cahay, la Commune a commandé la révision du PCAD de la Caserne auprès du CRAU, pour adaptation.

1.3.6 Tourisme

1.3.6.1 Le logement touristique

Le territoire est avant tout une zone de prédilection pour les activités de relaxation et de détente et pour les activités de pleine nature. Vielsalm est un pôle touristique encore jeune, même s'il est devenu en quelques années le premier de la province en nombre de nuitées (392.000). En effet, en matière d'hébergement touristique, l'impact des villages de vacances, davantage le « Golonfa » (Sunparks) que « Les Doyards » (Ourthe et Somme), est déterminant. Régularisé en 2006 d'un

point de vue urbanistique, le complexe du Sunparks s'intègre néanmoins assez bien sur le plan paysager et l'afflux de touristes profite en partie aux commerçants et au secteur Horeca de Vielsalm.

A côté de ce tourisme de masse émerge un tourisme plus doux, plus diffus, par le développement de nombreux gîtes ruraux. De plus, à côté de ces structures d'accueil, on recense sur la commune de Vielsalm 304 résidences secondaires ; elles représentent environ 10% de l'habitat de la commune. Ces types d'hébergement suscitent cependant quelques réactions négatives, liées au fait qu'il s'agit de bâtiments acquis (et gérés) souvent par des étrangers (NL), ce qui raréfie l'offre en logement pour les jeunes ménages du cru. Plus ponctuellement, les nuisances, principalement le bruit, dans les établissements de grande capacité sont également citées.

1.3.6.2 La Maison du Tourisme

Depuis cinq ans, la politique touristique est essentiellement confiée aux Maisons du Tourisme, créées et subventionnées par la Région wallonne (CGT). Dans ce contexte, Vielsalm est associée avec Gouvy dans la Maison du Tourisme du Pays de Salm et des Sources de l'Ourthe (appellation compliquée assez révélatrice d'une situation qui l'est autant), essentiellement parce que les limites administratives des provinces n'ont pas permis d'autres partenariats, avec les communes « liégeoises » notamment.

1.4 CONCLUSION : LECTURE SPATIALE / LECTURE SOCIOLOGIQUE

1.4.1 Lecture spatiale

1.4.1.1 Un axe Nord-Sud

La vallée située sur l'axe Nord-Sud traverse la commune de Vielsalm, prolongeant celle de l'Amblève. Elle a néanmoins perdu sa fonction d'axe principal mais a conservé une dimension touristique dont l'attractivité est à renforcer.

→ *Quid des coopérations avec les Communes et attractions situées dans la vallée de l'Amblève ?*

1.4.1.2 Un axe Est-Ouest

L'axe majeur est l'axe Est-Ouest entre Poteau et la Baraque de Fraiture, inter-autoroutes, avec un trafic de transit poids lourds important. Cet axe a supplanté l'axe ferroviaire Nord-Sud. Il traverse sept (parties de) localités et génère des nuisances et un sentiment d'insécurité.

Sur cet axe Est-Ouest, **trois pôles de développement** existant ou en devenir focalisent des tensions (des craintes et des espoirs) au sein de la population :

a. une zone d'activités économiques à Burtonville

- implantée dans un site peu approprié en termes d'accessibilité et du fait de la proximité de localités, etc.
- déjà saturée et pour laquelle un projet d'extension est à l'ordre du jour
- accueillant une activité industrielle jugée polluante par certains

→ *Quid du projet d'extension : quels terrains, quelle procédure, quel lien avec la liaison Burtonville-Poteau, quelles entreprises ?*
→ *Quid de la liaison Burtonville – Poteau (= route industrielle ? quel tracé ?)*

b. une petite ville : Vielsalm

- perdant des habitants
- peinant à retrouver sa vitalité et son « aura » d'antan
- comprenant d'importants équipements touristiques
- ayant vu la requalification de ses voiries

→ *Quid des retombées des investissements réalisés au centre de Vielsalm ?*
→ *Quid de l'espace public créé dans l'espace de revitalisation urbaine ? ;*
→ *Quid de la mise en œuvre des ZACC ?*
→ *Quid de l'avenir du site des Hautes Ardennes ?*
→ *Quid du contournement de Vielsalm (réaliste ou utopique) ?*

c. le deuxième point culminant de la Belgique : la Baraque de Fraiture

- situé sur un site naturel exceptionnel, peu promu et valorisé au plan touristique
- constituant, à partir de l'accès autoroutier, la porte d'entrée principale, mais non aménagée, de la commune et de la province de Luxembourg

- où est inscrite, au Plan de Secteur, une vaste zone d'habitat à caractère rural non encore urbanisée
- équipée d'une piste de ski alpin renommée
- faisant l'objet d'un projet d'aménagement conduit par des instances extérieures à la Commune (Idélux, MET, SOFICO…)

> → *Quid du contenu du projet d'aménagement « global » du site et de l'implication des acteurs locaux ?*

1.4.2 Lecture sociologique

Aujourd'hui, Vielsalm se caractérise par la nostalgie d'une grandeur, plus encore que d'une richesse, passée, reposant sur l'exploitation directe ou indirecte des ressources naturelles traditionnelles (pierre, chasse) et sur des infrastructures et services publics (chemin de fer, caserne militaire) aujourd'hui en déclin ou disparus, que l'on s'est efforcé de remplacer par des équipements publics (zoning de Burtonville, Archéoscope…) et des investissements privés (Sunpark, Spanolux…) qui se sont succédés dans le temps et juxtaposés dans l'espace sans grande intégration dans l'environnement physique et humain.

Ceci a entraîné une non appropriation (indifférence, voire rejet) d'une part de la population et le sentiment de subir, de ne pas avoir le choix, de ne plus être maître de son avenir… renforcé par des faits de toutes natures tels que la concurrence commerciale du Grand-Duché du Luxembourg, la main mise croissante des « étrangers » dans le domaine de l'immobilier, la vente du réseau de distribution de l'eau à la SWDE… voire le passage obligé par Idélux pour tout projet d'envergure.

De ce fait, les (nombreuses) initiatives tant privées que publiques visant à revitaliser la vie économique, sociale et culturelle, n'atteignent pas leurs objectifs de manière optimale.

Pour ce faire, il faut pouvoir concevoir et mettre en œuvre des projets novateurs et fédérateurs, s'appuyant sur une mobilisation la plus large possible de la population et des acteurs locaux.

Est-il possible d'aller dans ce sens alors que la tendance lourde décrite ci-dessus semble se poursuivre (cf. le projet d'extension de la zone industrielle de Burtonville et le projet immobilier au centre de Vielsalm pour lesquels le processus est déjà engagé) ?

- La réponse est oui car c'est déjà la cas – à une petite échelle – dans le domaine social et culturel au travers de ce qui est mené par le CEC (le Contrat Culture Pays, la Convention Culture), par le CPAS, la Croix Rouge et la Commune (Les Lavandières du Bonalfat) et qui mériterait d'être mieux connu par la population et soutenu par les élus et par l'asbl Les Ateliers de la Salm (ex Hautes Ardennes).
- La réponse est oui si le projet de la Baraque de Fraiture et celui de l'extension du zoning sont correctement menés, selon des démarches appropriées.
- La réponse est oui à condition de s'attaquer à ce qui apparaît comme un enjeu majeur, à savoir l'aménagement du territoire et la maîtrise du foncier.
- La réponse est oui à condition de mettre en œuvre une meilleure intégration et coordination des acteurs et organismes présents sur le territoire.

2 LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT PROPREMENT DITS, LEUR JUSTIFICATION, LEUR LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

2.1 SCHEMA RECAPITULATIF DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Situation existante

- Une population assez hétérogène
- Un territoire très étendu avec de nombreux villages et hameaux
- Un riche passé au cœur de la Haute Ardenne
- Le développement de la filière bois et du tourisme
- Un lieu d'intersection entre de grands axes routiers

Analyse

- Un maillage social assez faible, entraînant des difficultés diverses
- Pas d'image porteuse et fédératrice
- Un patrimoine naturel et bâti de qualité
- Des pôles d'attractivité en question
- Un trafic de transit « poids lourds » sur l'axe Est-Ouest

Diagnostic partagé

D'un point de vue géographique, deux axes :
- l'axe nord/sud, lié à la vallée et au chemin de fer, actuellement en déclin mais possédant un potentiel touristique ;
- l'axe est/ouest, inter-autoroutes, en développement, avec trois grands pôles sources de pressions (le zoning de Burtonville, Vielsalm et la Baraque de Fraiture).

D'un point de vue sociologique, nostalgie d'une grandeur passée, qui reposait :
- sur une valorisation traditionnelle des ressources naturelles, menacées aujourd'hui par des pollutions et des mutations diverses,
- sur des infrastructures et des services publics, en déclin depuis plusieurs années,
- sur des liens sociaux forts, mis à mal par un mode de vie actuel plus urbain.

Ces vingt dernières années,
- impulsion d'équipements publics et de gros investissements privés (parfois sans grande intégration dans l'environnement physique et humain) → emplois et retombées économiques + nuisances diverses
- nombreuses initiatives tant privées que publiques, parfois insuffisamment (re)connues, visant à revitaliser la vie économique, sociale et culturelle.

Défis : Chiche que dans 10 ans, …

- *…Vielsalm verra son identité renforcée grâce à la concrétisation de projets spécifiques, adaptés et concertés*
- *…Vielsalm aura renforcé le rôle de Vielsalm-centre en tant qu'entité accueillante et amélioré la qualité de vie dans les divers villages*

Objectifs

- Objectif 1 : Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble
- Objectif 2 : Favoriser l'accès aux logements
- Objectif 3 : Respecter le caractère ardennais de la commune
- Objectif 4 : Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques
- Objectif 5 : Développer une économie équitablement répartie et intégrée
- Objectif 6 : Améliorer la sécurité routière et favoriser la mobilité dans et hors commune
- Objectif 7 : S'inscrire dans une dynamique régionale

Sous-Objectifs

- 1.1 Promouvoir l'intergénérationnel / 1.2 Soutenir la participation de tous à la vie locale / 1.3 Promouvoir l'hygiène et la santé publiques / 1.4 Rendre les cœurs de village plus accueillants et plus vivants / 1.5 Maintenir et développer des services adaptés aux besoins / 1.6 Améliorer la communication de la commune
- 2.1 Favoriser le logement locatif de qualité sur toute la commune / 2.2 Trouver de nouvelles zones d'habitats pour densifier les villages
- 3.1 Gérer globalement l'aménagement du territoire et les paysages / 3.2 Conserver et entretenir le patrimoine local
- 4.1 Eduquer les citoyens à la protection de l'environnement et aux comportements appropriés / 4.2 Faire de Vielsalm une vitrine des énergies renouvelables / 4.3 Gérer de manière proactive les ressources naturelles du territoire / 4.4 Communiquer autour d'un tourisme encadré, diffus et respectueux de l'environnement
- 5.1 Favoriser une agriculture innovante et familiale / 5.2 Valoriser l'image de Vielsalm, commune de l'eau, de la pierre et du bois / 5.3 Accueillir de nouvelles TPE - PME à dimension humaine / 5.4 Encourager et dynamiser les PME, artisans et commerces locaux / 5.5 Optimaliser la gestion du zoning de Burtonville
- 6.1 Réduire la vitesse au cœur des villages / 6.2 Promouvoir les déplacements alternatifs / 6.3 Traiter la situation particulière de Vielsalm centre
- 7.1 Activer les outils transcommunaux / 7.2 Susciter de nouvelles coopérations transcommunales

2.2 DEFINITION ET JUSTIFICATION DES DEFIS ET OBJECTIFS

Sur base de la « Synthèse de l'analyse de la situation existante, des forces et faiblesses mises en évidence et les desiderata de la population », la Commission locale de Développement rural a travaillé pendant plusieurs réunions à l'élaboration de cette stratégie de développement, reposant sur deux défis :

Chiche que dans 10 ans,

1. …Vielsalm verra son identité renforcée grâce à la concrétisation de projets spécifiques, adaptés et concertés
2. …Vielsalm aura renforcé le rôle de Vielsalm-centre en tant qu'entité accueillante et amélioré la qualité de vie dans les divers villages

Les objectifs et sous-objectifs qui en découlent ont fait l'objet de groupes de travail afin de les décliner en projets et actions à réaliser dans les dix prochaines années.

OBJECTIF 1 : INTENSIFIER L'INTEGRATION SOCIALE ET LA CONVIVIALITE POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Alors que la population de Vielsalm se révèle être socio-économiquement et socio-culturellement diversifiée et donc assez hétérogène, par ce défi, la Commune veut concevoir et mettre en œuvre des projets novateurs et fédérateurs, s'appuyant sur une mobilisation la plus large possible de la population et des acteurs locaux. De ce fait, les initiatives tant privées que publiques visant à revitaliser la vie économique, sociale et culturelle, atteindront plus aisément de manière optimale leurs objectifs et ainsi favoriseront la mise en place d'une société solidaire et conviviale dans laquelle chaque individu trouvera sa place en étroite relation avec les autres. Cet objectif se décline au travers de six sous-objectifs :

1. **Promouvoir l'intergénérationnel**
 Alors que les liens entre les générations se délient, les grands-parents, parents et enfants n'habitant plus sous le même toit et parfois plus dans la même localité, l'objectif vise à recréer des lieux et moments de rencontres intergénérationnelles, porteuses d'enseignements réciproques.

2. **Soutenir la participation de tous à la vie locale**
 Alors que ces dernières années, divers services concernant des publics spécifiques, parfois marginalisés et « difficiles », ont été créés, répondant de manière pertinente aux besoins qui se posent, ces nouvelles actions s'avèrent souvent méconnues du « grand public ». L'objectif vise donc à soutenir, développer et faire connaître ces initiatives, qui ambitionnent de faire sortir ces publics de leur « ghettos » au sens propre comme au sens figuré.

3. **Promouvoir l'hygiène et la santé publiques**
 Alors que Vielsalm possède une multitude d'acteurs œuvrant dans les matières relevant des domaines du social et de la santé (polyclinique, MRS, CPAS, AMO, Hautes Ardennes…), l'objectif vise à développer une politique partenariale de prévention, d'information et d'éducation en matière de santé et d'hygiène, tout en améliorant la coordination des divers acteurs et en développant des services sociaux.

4. **Rendre les cœurs de village plus accueillants et plus vivants**
 Alors que globalement, la population a une appréciation positive de la vie dans les villages où association(s) et salles/locaux de rencontre, partout présents, contribuent grandement à la convivialité, l'objectif vise à améliorer les infrastructures existantes et/ou créer des espaces publics de petite envergure en vue de rendre le cadre de vie plus agréable, de renforcer la convivialité et le dynamisme de la commune et de donner une image plus accueillante des villages.

5. **Maintenir et développer des services adaptés aux besoins**
 Alors qu'en tant que chef-lieu de Canton, Vielsalm héberge diverses administrations et services publics à caractère supra-communal, le maintien de ceux-ci semble de plus en plus incertain dans le contexte actuel de rationalisation. Par ailleurs, de nouveaux besoins, plus spécifiques, se font sentir au sein de la population. L'objectif vise dès lors à maintenir un maximum de services sur la commune, ainsi qu'à en développer de nouveaux, répondant plus précisément aux besoins de la population et par le fait même les rendre accessibles à tous.

6. **Améliorer la communication de la commune**
 Alors que toute la politique communale en matière d'information des habitants, qui se concrétisait d'une part par un site Internet complet, fréquemment mis à jour, et d'autre part par un bulletin communal régulier (que ce soit le « SalmInfo » ou la publication « toutes-boîtes » de l'hebdomadaire local « L'Annonce de Vielsalm ») s'est effritée ces dernières années, l'objectif vise à remettre sur pied des canaux d'information complets et accessibles à toute la population. En effet, l'amélioration de la communication et de la coordination des activités est un élément indispensable au soutien et au développement de la vie associative locale ainsi qu'à l'implication de tous.

Effets attendus :

- Renforcement de la convivialité et de l'identité communale
- Dynamisation et soutien des activités associatives et culturelles
- Génération de nouvelles activités attrayantes
- Enrayement des phénomènes d'exclusion sociale
- Amélioration de la santé des habitants de la commune
- Dynamisation des villages et quartiers de l'entité
- Amélioration de la qualité de vie dans la commune
- Augmentation des contacts entre habitants

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'actions/activités entreprises brassant les générations et les catégories sociales	2 par an minimum	AC / Associations / Convention Culture
Qualité de l'information des habitants quant aux activités organisées sur le territoire	Appréciation subjective	AC / Convention Culture / Habitants

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACCES AUX LOGEMENTS

Tant par l'arrivée importante de seconds résidents que par l'évolution des modes de vie, la commune de Vielsalm a connu des mutations sociologiques profondes. De manière brutale, elle est aujourd'hui confrontée à des besoins nouveaux rencontrés par diverses catégories de sa population, auxquelles elle veut apporter des réponses adéquates. En termes de logements, face à l'augmentation du prix de l'immobilier et à un marché locatif réduit, la Commune souhaite offrir aux Salmiens qui le désirent la possibilité de rester dans leur commune, et ce au travers de deux sous-objectifs :

1. **Favoriser le logement locatif de qualité sur toute la commune**
 Alors que la Commune dispose de logements publics de diverses catégories qui permettent de répondre à une partie des problèmes sociaux fréquents, on note un manque évident de logements locatifs, de type appartement, pour les revenus faibles à modérés, pour les jeunes et personnes âgées. L'objectif vise dès lors à continuer d'agir afin de permettre à toute personne d'accéder à un logement adéquat et décent.

2. **Identifier et activer de « nouvelles » zones d'habitat densifiant les villages**
 Alors que d'une part, les habitants déplorent le manque de possibilités pour s'installer dans la commune et que d'autre part, l'habitat neuf s'étire en ruban le long des axes routiers, il existe encore, selon le Plan de Secteur, de nombreux terrains à bâtir au sein des villages et plusieurs nouveaux îlots d'habitat sont possibles au cœur des villages. L'objectif vise dès lors à urbaniser certains d'entre eux, offrant ainsi de nouvelles alternatives aux Salmiens qui désirent construire et permettant par ailleurs la densification des villages.

Effets attendus :

- Augmentation des possibilités d'accès au logement pour les jeunes et les isolés
- Enrayement des phénomènes d'exclusion sociale
- Renforcement de la solidarité et de la convivialité communales
- Valorisation du patrimoine bâti et du caractère des villages

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre de logements gérés par l'AIS chaque année	10 par an minimum	AIS
Nombre de zones d'habitats créées, densifiant les villages	5 nouvelles sur 10 ans	AC

OBJECTIF 3 : RESPECTER LE CARACTERE ARDENNAIS DE LA COMMUNE

Située dans l'Est de la Belgique, la commune de Vielsalm possède toutes les caractéristiques des paysages ardennais : silhouette des villages, implantation et volumétrie des bâtiments, nature des matériaux de construction, éléments du petit patrimoine… participent à la constitution d'un environnement naturel et bâti de qualité qui constitue un véritable atout. Mais tous ces éléments sont aujourd'hui menacés par un habitat neuf standardisé. Ce fait est critiqué par de nombreux habitants, ce qui relève certainement du fait que la Commune ne possède aucun outil règlementaire récent en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Dès lors, la Commune s'est donnée pour sous-objectifs de :

1. **Gérer globalement l'aménagement du territoire et les paysages**
 Alors que le territoire est soumis à des tensions importantes qui entrainent une altération des paysages typiques, l'aménagement du territoire est au cœur des préoccupations. La principale problématique est celle du développement linéaire et standardisé de l'habitat et des impacts négatifs y liés ; d'autre part, une partie importante de terres agricoles est enrésinée par des plantations de sapins de Noël aujourd'hui devenus trop grands. Cette évolution spatiale donne l'impression aux habitants d'un territoire « débridé ». L'objectif vise donc à envisager globalement l'aménagement du territoire en évitant le développement de l'habitat linéaire par une densification des villages et en multipliant les vues dégagées sur le paysage ardennais.

2. **Conserver et entretenir le patrimoine local**
 Alors que la commune compte un important patrimoine bâti et monumental correspondant aux caractéristiques de l'Ardenne ainsi qu'un petit patrimoine intéressant, l'objectif vise d'une part à entretenir et valoriser cette richesse patrimoniale qui fait l'identité des villageois et d'autre part à intégrer l'habitat neuf aux caractéristiques anciennes.

Effets attendus :

- Valorisation du patrimoine bâti et du caractère des villages
- Amélioration de l'attractivité touristique de la commune
- Amélioration de l'image de marque de la commune
- Renforcement de la convivialité et de l'identité communale

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'outils de gestion du territoire créés	2 au minimum	AC
Nombre d'éléments du petit patrimoine restaurés par les villageois	4 par an	AC / QVW / CLDR

OBJECTIF 4 : PROTEGER L'ENVIRONNEMENT NATUREL, VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET SENSIBILISER A CES THEMATIQUES

Par sa situation géographique, la commune de Vielsalm jouit d'un milieu physique de grande qualité et de ressources naturelles exceptionnelles (landes tourbeuses, forêts, sites spécifiques liés à l'extraction du schiste ardoisier et du coticule, fonds humides…) qui constituent un véritable atout, qui fait la fierté des habitants et qui est encore porteur de développement du territoire tant au niveau de l'économie que du tourisme. Dès lors, la Commune souhaite protéger, valoriser et bénéficier de ce potentiel environnemental au travers de quatre sous-objectifs :

1. **Eduquer les citoyens à la protection de l'environnement et aux comportements appropriés**
 Alors que des pollutions d'origines et de natures diverses (immondices le long des routes, anciennes décharges, pollution de l'air, de l'eau, charroi, urbanisation…) mettent en péril le cadre de vie naturel, l'objectif vise à conscientiser la population du potentiel considérable que représente cet environnement naturel et à changer les comportements inappropriés.

2. **Faire de Vielsalm une vitrine des énergies renouvelables**
 Alors que plusieurs études ont été lancées sur la production d'énergies renouvelables (biométhanisation, éoliennes, hydroélectricité…), aucun projet n'a encore été concrétisé. L'objectif vise donc à développer diverses sources d'énergies alternatives et être à la pointe en la matière ; la Commune adopte ainsi une position claire en faveur d'une consommation rationnelle et d'une production d'énergie verte.

3. **Gérer de manière proactive les ressources naturelles du territoire**
 Alors que les multiples milieux naturels intéressants et riches (fagnes, sites rocheux, fonds de vallées humides…) sont davantage gérés dans une optique scientifique que dans une valorisation touristique, l'objectif vise à poursuivre la gestion actuelle, par une approche davantage globale et concertée.

4. **Communiquer autour d'un tourisme encadré, diffus et respectueux de l'environnement**
 Alors que Vielsalm est devenu en quelques années le premier pôle touristique de la province en nombre de nuitées du fait de la présence de deux villages de vacances, l'objectif vise à renforcer l'image d'une zone touristique de prédilection pour les activités de relaxation et de détente et pour les activités de pleine nature. L'accent est ainsi mis sur l'hébergement plus convivial et les activités plus respectueuses de l'environnement afin de favoriser le développement d'un produit touristique global durable et respectueux des spécificités locales.

Effets attendus :

- Développement d'un esprit citoyen
- Incitation au développement de nouvelles activités attrayantes
- Sensibilisation des habitants au développement durable
- Amélioration de la qualité environnementale de la commune
- Protection des sites intéressants
- Amélioration de l'attractivité touristique de la commune
- Affirmation de l'image de marque de la commune sur base de son potentiel naturel

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Les comportements dénotant un non respect de l'environnement de la part des Salmiens (ex : dépôts d'immondices, plaintes…)	Baisse de 25% des incivilités	Police / AC / Eco-conseiller
Nombre d'actions/projets entrepris dans le domaine des énergies vertes	8 nouveaux	AC / Eco-conseiller
Nombre de brochures éditées pour le tourisme doux	5 nouvelles	Maison du tourisme / Syndicat d'initiative / AC

OBJECTIF 5 : DEVELOPPER UNE ECONOMIE EQUITABLEMENT REPARTIE ET INTEGREE

Aujourd'hui, Vielsalm se caractérise par la nostalgie d'une grandeur passée, reposant sur l'exploitation directe ou indirecte des ressources naturelles traditionnelles (pierre, chasse) et sur des infrastructures et services publics (chemin de fer, caserne militaire…) maintenant en déclin ou disparus. Ces vingt dernières années, le redéploiement économique s'est principalement fait au travers de deux axes (filière bois et tourisme) via de grosses infrastructures lourdes attirées sur ce territoire et implantées parfois sans grand respect de la législation en vigueur. Désormais, la Commune souhaite développer les activités économiques en les intégrant tant physiquement qu'humainement et en équilibrant les fonctions économiques et de logement au sein des villages. Cet objectif touchant à l'activité économique se décline en 5 sous-objectifs (le tourisme étant traité sous l'objectif 4) :

1. **Favoriser une agriculture innovante et familiale**
 Alors que l'agriculture subit de profonds changements et de graves difficultés depuis plusieurs années (prix de vente des produits, spécialisation, globalisation, éloignement par rapport aux pratiques anciennes et aux citoyens…), sans réelles prises directes des acteurs locaux, l'objectif vise à trouver de nouvelles alternatives, innovantes et plus respectueuses de la nature et de l'homme.

2. **Valoriser l'image de Vielsalm, commune de l'eau, de la pierre et du bois**
 Alors que le slogan de la Commune est « Vielsalm, pays de l'eau, de la pierre et du bois », l'objectif vise à valoriser davantage ces aspects typiques, qui font la particularité de la commune, et à moderniser cette image pour en faire une véritable attraction au niveau touristique et économique.

3. **Accueillir de nouvelles TPE - PME à dimension humaine**
 Alors que ces dernières années, les investissements économiques réalisés sur le territoire salmien (zoning de Burtonville avec Spanolux et IBV) ont été considérables et pas toujours opérés de façon optimale, l'objectif vise à accueillir de nouvelles entreprises, plus petites, plus familiales, davantage intégrées à l'environnement physique et humain, dans des zones pertinentes. Ainsi pour dynamiser la vie économique, des conditions favorables seront mises en place pour accueillir des TPE et PME porteuses d'emplois.

4. **Encourager et dynamiser les PME, artisans et commerces locaux**
 Alors que la concurrence du Grand-Duché de Luxembourg, et plus particulièrement du centre commercial frontalier et du futur complexe connexe, constitue toujours un grand handicap, le commerce tend à survivre au centre de la localité, le déclin semblant s'être enrayé depuis la revitalisation d'une partie du centre. L'objectif vise dès lors à fédérer les énergies et les acteurs potentiels du développement commercial pour attirer davantage les clients sur le territoire.

5. **Optimaliser la gestion du zoning de Burtonville**
 Alors que la filière bois, qui se concentre essentiellement dans le zoning de Burtonville, génère de l'emploi (plus de 400 travailleurs), elle engendre également de nombreuses nuisances sonores et olfactives, jugées polluantes par une part de la population riveraine, une altération des paysages ainsi qu'un trafic significatif de poids lourds. De plus, une extension de près de 50 hectares est à l'étude. L'objectif vise donc à circonscrire les diverses nuisances par une meilleure gestion du site et par ailleurs, actualité oblige, à encadrer l'aménagement de l'extension du zoning.

Effets attendus :

- Valorisation des ressources locales
- Renforcement de l'image de marque de la commune
- Dynamisation du centre de Vielsalm
- Soutien à l'emploi local
- Dynamisation de l'économie locale
- Renforcement de l'attractivité liée au label vert de la commune
- Amélioration de la qualité environnementale de la commune

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre de rencontres entre agriculteurs pour innover en matière d'agriculture	5 en 10 ans	AC / ?
Nombre de nouvelles initiatives mises en place pour contribuer au slogan « Vielsalm, commune de l'eau, de la pierre et du bois »	10 en 10 ans	AC / Maison du Tourisme / Syndicat d'initiative
Nombre de nouvelles TPE / PME / commerces / artisans	5 par an	AC / INASTI

OBJECTIF 6 : AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE ET FAVORISER LA MOBILITE DANS ET HORS COMMUNE

Le territoire salmien est composé de deux axes : l'axe Nord-Sud, lié au trafic routier et ferroviaire et l'axe Est-Ouest, reliant les deux autoroutes mais peu approprié au développement du trafic. Vielsalm-centre s'avère aujourd'hui le lieu d'intersection des deux grands axes, un lieu d'engorgement. En effet, la position de la commune entre l'E42 et l'E25 ainsi que le développement industriel du zoning de Burtonville provoquent des problèmes de trafic dans

l'entité de Vielsalm et dans les villages alentours, en raison entre autres de l'important charroi de camions transporteurs de bois et dérivés.
Par ailleurs, desservie par une ligne de chemin de fer et par plusieurs lignes TEC, Vielsalm peut paraître privilégiée en matière de transports publics. La réalité est nettement moins positive : la desserte SNCB est en recul constant et les bus sont pour l'essentiel liés aux horaires scolaires. Sur ce territoire très étendu et au relief accidenté (sans parler du climat), les personnes non motorisées (jeunes, troisième âge, faibles revenus) sont fortement handicapées dans leur vie sociale, économique et culturelle.
Dès lors, la Commune souhaite sécuriser les villages et permettre aux habitants de se déplacer autrement qu'en voiture, au travers de 3 sous-objectifs :

1. **Réduire la vitesse au cœur des villages**
 Alors que la sécurité routière pose question à certains endroits de la commune, ce qui provoque un sentiment profond d'insécurité au sein de la population et principalement au cœur même des villages, l'objectif vise à sécuriser les « points noirs » de la commune en privilégiant des aménagements efficaces mais aussi intégrés au cadre de vie rural, notamment pour limiter la vitesse des véhicules.

2. **Promouvoir les déplacements alternatifs**
 Alors qu'il n'est pas toujours évident de se déplacer au sein de la commune ou vers les pôles d'attraction plus ou moins proches (Bastogne, Liège, Malmedy, Saint-Vith…) – ce qui limite l'accès à certains services - alors que les déplacements inter-villages ne sont pas encouragés par les nombreuses routes à trafic important, l'objectif vise à trouver des solutions cohérentes et partenariales en matière de mobilité et à mettre en place des conditions et structures favorables pour induire un changement dans les habitudes de déplacements des habitants.

3. **Traiter la situation particulière de Vielsalm centre**
 Alors que la requalification d'une partie des voiries régionales à rendu Vielsalm plus attractif, plus convivial, l'objectif vise à poursuivre l'effort entrepris, principalement pour gérer l'important charroi de camions transporteurs de bois et dérivés et à atténuer le sentiment d'insécurité qu'il entraine au centre de la localité.

Effets attendus :

- Amélioration de la qualité de vie dans la commune
- Renforcement du sentiment de sécurité des habitants des différents villages
- Sensibilisation de la population à la sécurité routière et à d'autres modes de déplacement
- Augmentation des contacts entre habitants
- Amélioration de la santé des habitants de la commune
- Consolidation de l'attractivité touristique de la commune
- Diminution de l'impact du charroi lourd

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Diminution du nombre d'accidents	Réduction de 30% en 5 ans	Police
Nombre de moyens mis en place pour permettre les déplacements aux usagers faibles	5 en 10 ans	AC

Diminution du nombre de camions à Vielsalm-centre	Réduction de 50% en 10 ans	MET (via comptage)

OBJECTIF 7 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE REGIONALE

Eloignée d'Arlon de 82 kilomètres, la commune est largement tournée vers Liège (68 km). Par ailleurs, elle ne se trouve qu'à une quinzaine de kilomètres du Grand-Duché du Luxembourg. Située au nord-est de la province du Luxembourg, la commune de Vielsalm forme une sorte de poste avancé aux confins de la province de Liège et jouxte la Communauté germanophone. Elle est ainsi entourée des communes liégeoises de Lierneux, Trois-Ponts, Saint-Vith, Burg-Reuland et des communes luxembourgeoises de Gouvy, Houffalize, La Roche et Manhay. Les habitants souhaitent, au travers de cet objectif, créer ou recréer des partenariats entre Vielsalm et les communes voisines, faisant fi de la barrière administrative que représentent les provinces et ainsi, et ce au travers de deux sous-objectifs :

1. **Activer les outils transcommunaux**
 Dans plusieurs domaines, la Commune est associée à d'autres entités ; c'est notamment le cas dans le domaine de la santé (gestion des hôpitaux au sein de l'IFAC), où la perspective de faire de même dans le secteur de l'hébergement et des soins pour les personnes âgées suscite des réflexions. C'est aussi le cas dans un tout autre registre, au travers du Contrat Culture Pays, avec une demi-douzaine de communes du Nord de la province. Seule commune luxembourgeoise concernée par le Contrat Rivière d'Amblève, Vielsalm y trouve peu à peu sa place et s'implique dans certaines actions, notamment à caractère touristico-patrimonial.

2. **Susciter de nouvelles coopérations transcommunales**
 Il en résulte une ouverture vers d'autres actions à mener en collaboration avec des communes « liégeoises » principalement :
 - dans le domaine du tourisme, en matière de valorisation des ressources du sous-sol (coticule, schiste) avec Lierneux (atelier de la pierre à Sart) et Saint-Vith (galerie d'extraction à Recht), mais aussi en terme de voies lentes (réaffectation de l'ancien tracé du Vicinal vers Lierneux et de l'ancienne voie ferrée vers Recht et Born (commune d'Amblève)).
 - dans la filière bois, avec le développement des ZAE de Kaiserbaracke (Amblève) et de celle de Gouvy.

Effets attendus :

- Valorisation de l'offre touristique
- Soutien à la vie associative et culturelle
- Génération de nouvelles activités attrayantes
- Dynamisation de l'économie locale

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'actions menées en partenariat avec des communes voisines	5 en 10 ans	Commune

3 CONCLUSION

Par l'élaboration de cette stratégie de développement, la commune de Vielsalm s'est dotée d'un programme ambitieux pour les dix prochaines années.

Au travers des sept objectifs de développement, on constate que la commune se dote de moyens pour répondre aux trois grands piliers du développement durable.

- le pilier environnemental :
 - Respecter le caractère ardennais de la commune
 - Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques
 - Améliorer la sécurité routière et favoriser la mobilité dans et hors commune
- le pilier social :
 - Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble
 - Favoriser l'accès aux logements
 - Respecter le caractère ardennais de la commune
 - Améliorer la sécurité routière et favoriser la mobilité dans et hors commune
- le pilier économique :
 - Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques
 - Développer une économie équitablement répartie et intégrée

C'est au travers de la concrétisation des projets et actions que les effets de cette stratégie de développement et donc du développement durable se ressentiront sur le territoire.